

première communion, doivent communier spirituellement chaque dimanche, ou un jour dans la semaine. Il suffira pour cela de répéter dix fois cette belle parole de St. Jean : « Venez seigneur Jésus, venez. »

« Celui qui ne voulait pas communier chaque dimanche, mais seulement deux fois par mois, ne pourrait être admis que dans les *légionnaires*, pourvu toujours qu'il accomplit les trois premières conditions.

« Pour être simple soldat du pape, il suffit d'offrir à Dieu, de temps en temps, un acte quelconque à l'intention du Souverain-Pontife.

« Pour une récréation parfaite, trois conditions sont requises : La première, qu'elle soit commencée par la récitation d'un Ave Maria. La seconde que l'enfant joue la plus grande partie de la récréation.

« La troisième, qu'il évite toute mauvaise conversation toute impatience.

« Le souverain-Pontife a témoigné, à maintes reprises, la vive satisfaction que lui cause l'organisation de cette milice, dans les maisons d'éducation, et tout son désir est que cette œuvre s'étende dans toutes les communautés de jeunes gens et de jeunes filles.

« Avant de terminer, nous allons faire connaître les nobles sentiments, les actes de courage, de dévouement, de quelques jeunes soldats du pape. Voici venir tout un bataillon de Zouaves dont Garibaldi, se rirait comme Goliath se riait du jeune David, car ils ne portent dans leurs mains que de forts petits cailloux. Et quelques autres armes pourraient manier des soldats de huit, six et cinq ans.

« Madelaine a cinq ans, l'heure est venue de partir pour l'école. Dans un petit panier se trouve son dîner. Mais avant de partir, maman, dit l'enfant, avez-vous mis dans le panier la part du St. Père ? (Cette question se renouvelle tous les matins) Suivons maintenant ce petit ange : Voyez, au premier pauvre qu'elle rencontre, elle donne une part de son repas, en ajoutant : « C'est pour le Saint Père, ne l'oubliez pas. » Voilà une pierre qui va frapper au cœur un des ennemis du pape.

« Noémi, n'a que quatre ans. Eveillez moi de bonne heure, demain, dit elle à sa mère, car je dois communier pour le pape, à la messe de sept heures. En effet, elle se rend à l'église, le lendemain matin, en compagnie d'une religieuse ; et là, du commencement de la messe à la communion, on l'entend sans cesse répéter : Venez, Seigneur Jésus, venez. Elle avait communie spirituellement pour le Saint Père.

« Les Zouaves pontificaux de la France, ont aujourd'hui des alliés en Angleterre, au Canada, au Guatemala et jusqu'au Mont Liban ; et bientôt, nous l'espérons, leur exemple trouvera des imitateurs partout où il y a des institutions catholiques.

« Nous aurions encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet, mais nous allons en demeurer là pour aujourd'hui. Si plus tard, MM. les directeurs de quelque maison ou même des élèves désirent avoir de nouveaux détails, nous nous empresserons de les leur communiquer. »

La "Gazette des Familles Canadiennes" se publie à Lévis et paraît tous les quinze

jours. L'abonnement n'est que d'un écu par année payable d'avance. M. l'abbé Leclerc, si bien connu du public comme orateur distingué aussi bien que par ses nombreux et excellents écrits sur l'agriculture, en est le Rédacteur-Propriétaire.

#### Assemblée générale de la Société d' Agriculture d'Hochelaga.

L'assemblée annuelle pour la réorganisation de cette Société a eu lieu mardi dernier, à l'hôtel Jacques Cartier. Nous y avons remarqué entr'autres personnes. Ls. Beaubien, Ecr., M. P. P., M. C. A., MM. Lanouette, Chs. Lacroix, Drummond, Vinette, Irvine, Brodie, Pelletier, Guy, etc. Il nous a semblé que parmi tant de cultivateurs riches, intelligents et instruits qui habitent les environs de Montréal, cette Société devrait réunir un plus grand nombre de membres à ses assemblées annuelles, et qu'elle devrait être la plus florissante et la plus considérable des associations de ce genre dans le pays. Espérons que l'activité des personnes présentes à cette assemblée, compensera pour le petit nombre de ses membres et que Mr. Louis Beaubien, le nouveau Président de cette Société, trouvera le moyen d'y intéresser chacun de ses constituants.

Mr. Lanouette, le Président de la Société, ayant pris le fauteuil, le Secrétaire, Mr. H. Brodie, lut le rapport suivant :

#### Rapport pour 1869.

« Les Recettes sont comme suit :

Balance de 1868.....	\$ 84 46
Souscriptions en 1869 .....	252 00
Octroi du Gouvernement .....	656 00
.....	
Total des recettes.....	\$992 46
.....	
Total des dépenses.....	\$935 31
.....	
Balance en main.....	\$ 57 15

« Vos directeurs ont eu soin de prévenir toutes dépenses non nécessaires parce que les souscriptions n'ont pas été aussi nombreuses cette année que d'habitude. Vos Directeurs ont été forcés de mettre de coté le système de deux classes par suite d'un ordre de la chambre d'agriculture. Ils regrettent que c'ait eu l'effet d'empêcher nos concitoyens les Canadiens-français de concourir ; mais on espère qu'ils prendront courage et se mettront de nouveau sur les rangs.

« Vos Directeurs ont beaucoup de plaisir à faire rapport du succès complet des expositions et parti de labours qui ont eu lieu cette année.

« Plusieurs amis ont eu la générosité de placer entre les mains des Directeurs des prix pour les labours ainsi que pour les meilleurs attelages. La charrue offerte par notre membre, Ls. Beaubien, ecr., M. P. P., a été remportée par John Munro, laboureur pour James Drummond. Cette générosité, qui a pour but d'encourager la Compétition dans cet art indispensable, mérite nos remerciements les plus sincères. »

Après la lecture de ce rapport et des lettres

du Secrétaire du Conseil d'Agriculture, la première au sujet de l'achat de reproducteurs Percherons et Normands ; l'autre pour attirer l'attention de la Société sur les règlements et conditions du Conseil Agricole pour donner droit aux primes offertes pour les terres les mieux tenues dans chaque Comté, M. Beaubien fut prié de donner quelques explications. Ce Monsieur, après avoir fait remarquer qu'il n'entendait pas parler officiellement comme membre du Conseil Agricole, qu'il pouvait tout au plus faire connaître ses vues personnelles, dit que le Conseil Agricole n'avait rien décidé définitivement sur les conditions à faire aux Sociétés, qu'on voulait d'abord les consulter pour faire plus tard les règlements définitifs qui seraient les plus propres à faire progresser l'Agriculture dans chaque Comté.

Il ajouta que le Conseil agricole semblait bien décidé de ne pas continuer le système qui permettait les distinctions entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais. Ce Monsieur montra les désavantages nombreux d'un tel aveu d'infériorité. Cependant, à son avis, il fallait distinguer entre les agriculteurs riches et très avancés et ceux qui se trouvaient dans des conditions moins favorables. Il est bien évident que le cultivateur, sans grands moyens, qui n'a qu'une terre de 60 à 100 arpents, ne peut pas faire autant que celui qui est très riche et qui peut se donner le luxe d'animaux importés ; qui peut acheter des quantités énormes d'engrais et faire toutes les dépenses qu'exige la grande culture.

Il serait donc juste d'avoir deux classes dans chaque comté, qu'on pourrait distinguer par les lettres A. et B. la première, composée des agriculteurs possédant de grandes étendues de terre : la seconde, composée des cultivateurs moins avancés. Il espérait que ces vues, qui étaient partagées par plusieurs membres du conseil agricole, seraient amplement discutées et qu'on chercherait un moyen pratique d'écartier les difficultés qui pourraient s'élever dans l'exécution de ce projet.

Mr. Beaubien dit qu'il considérait comme très importante la question de l'importation de chevaux et autres reproducteurs. Il n'était pas prêt à dire quelles races il faudrait choisir. Il lui semblait que chaque personne présente devrait nommer la race de chevaux qui, dans son opinion, conviendrait mieux pour ce comté. Après avoir obtenu l'opinion des assistants, il fut entendu que cette société emploierait tous ses fonds, cette année, pour l'importation d'animaux de différentes races, laissant aux officiers de la société le soin de choisir ces races. Il fut aussi entendu que les Directeurs décideraient du nombre d'animaux à acheter d'après les ressources de la société.

Mr. Beaubien parla aussi de la nécessité qu'il y avait d'encourager la publication d'un bon journal agricole. Il ne craignait point de dire que la *Semaine Agricole* était égale aux meilleurs journaux d'agriculture publiés en Haut-Canada et même aux Etats-Unis. La Société ne pourrait mieux faire que de voter à ce journal, la somme qu'elle avait l'habitude de souscrire pour la *Revue de Mr. Perrault*. Après les remarques